

**COMPTE RENDU  
DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 JUIN 2025**

*Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Marie ARNAUDEAU, Maire.*

**Etaient présents** : MM. J. Marie ARNAUDEAU, Chantal RAGOT, Joseph BAUDOIN, Sylvie BLAUGY, Jacky COUTURIER, J. Claude GUITTON, Myriam JOURDAIN, Delphine POUPIN, Jean ROBINEAU, Nathalie BORDAT-TALON, J. Michel HENRY et Marc PEUROIS.

**Etaient excusés** : M. Pierre de ROSNY (pouvoir à Joseph BAUDOIN)  
Mme Cathie GUILLEMET (pouvoir à Delphine POUPIN)  
M. Clément RENAUDET (pouvoir à J. Marie ARNAUDEAU).

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie BLAUGY.

**L'ordre du jour était le suivant** :

- Approbation du PV de la réunion de conseil municipal du 13 mai 2025
- Mise en place d'une ligne de trésorerie.
- Questions diverses.

**APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/05/2025**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 13 mai 2025.*

**MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE**

*Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'afin de palier un manque de trésorerie ponctuel, il serait souhaitable d'ouvrir une ligne de trésorerie.*

*Différents organismes bancaires (le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel) ont été sollicités afin d'établir une proposition en ce sens.*

*Après étude des offres reçues, celle du Crédit Agricole apparaît être la plus intéressante :*

- Montant de la ligne sollicité :	150 000 €
- Durée :	12 mois
- Commission d'engagement :	0.10 %
- Taux révisable (EURIBOR 3 mois + marge) :	0.62 %
- Frais de dossier :	100 €

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre du Crédit Agricole ci-dessus, et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.*

**Questions diverses** :

**Salle des sports les Alleneaux** : Jean-Michel HENRY demande si des panneaux solaires seront installés lors de la réfection de la toiture. Monsieur le Maire indique que ce n'est pas possible en raison de la faiblesse de la structure porteuse et de l'emplacement de ce bâtiment en zone SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables).

**SPR** : Une réunion s'est tenue ce jour en présence d'élus de Fontenay-le-Comte, Fousais-Payré (J. Marie ARNAUDEAU et Joseph BAUDOIN) et Vouvant, concernant les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) Notre règlement de la ZPPAUP datant de 2000 n'est plus adapté et doit être révisé en parallèle du PLUiH. L'étude, d'une durée de 5 ans et coûtant environ 250 000 €, sera subventionnée. Le reste à charge sera partagé entre les 3 communes selon leur population.

**PLUiH** : Dans le cadre de l'élaboration du PLUiH, la Communauté de communes a sollicité chaque pôle de proximité pour que soient désignés 2 représentants pour siéger au COTECH (Comité Technique).

*Le pôle de la Forêt a souhaité la désignation de 2 suppléants afin que toutes les communes soient représentées. Il est donc ainsi composé de :*

- 2 titulaires : Xavier PHILIPPOT (Maire de Vouvant) et Damien SABOURAUD (2<sup>ème</sup> adjoint de Mervent)
- 2 suppléants : Joseph BAUDOIN et Hélène PAGENAUD (4<sup>ème</sup> adjointe de Bourneau).

Vitrine / Maquette du centre bourg réalisée par Gérard CARTRON : Un premier devis a été réalisé pour la réalisation d'une vitrine pour un montant de 1 319 € TTC. Un 2<sup>ème</sup> devis va être demandé.

Fontaine du Beugnon : Nathalie BORDAT-TALON demande si l'eau de cette fontaine est potable. Monsieur le Maire indique qu'aucune analyse récente ne permet de déclarer cette source comme étant potable.

Ecole Gaston Goulard : L'enseignante de la classe des CM a obtenu sa mutation à Luçon. Edwige MILLET continuera d'assurer la direction. Une réorganisation des classes est envisagée : Les CE2, actuellement dans la classe d'Edwige MILLET, rejoindront la classe des CM. 61 enfants sont attendus à la rentrée de septembre.

La kermesse aura lieu dimanche 29 juin.

Un pot de fin d'année se déroulera le jeudi 3 juillet à 18h.

La Secrétaire de séance  
Sylvie BLAUGY



Le Maire  
Jean-Marie ARNAUDEAU

